



Communiqué de presse
Jeudi 3 août 2017



Les entreprises de l'ESS invitées à participer aux prix de l'ESS 2017

Pour la troisième année consécutive, le Conseil national des Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (CNcress) et l'ensemble des Chambres régionales (dont la Cress Paca) lancent un concours qui récompense les entreprises de l'ESS les plus audacieuses.

Les entreprises de l'économie sociale et solidaire ont jusqu'au 3 septembre 2017 pour déposer leur candidature et tenter de remporter l'un des trois prix en jeu : impact local, innovation sociale, coup de cœur.

« L'an dernier, l'association Échanges paysans Hautes-Alpes avait remporté le prix coup de cœur. Elle s'était démarquée parmi 420 candidatures. Le président avait osé s'inscrire ! Et cette audace a été récompensée par le jury national, qui a reconnu son modèle économique durable, son ancrage territorial, sa capacité à innover et à impacter durablement la société. L'association a bénéficié d'une mise en lumière de son activité, suite au prix, et d'un accompagnement privilégié les mois suivants », rappelle Denis Philippe, le président de la Cress Paca.

En 2016

Trois entreprises de l'ESS de Paca ont été nominées pour faire partie du book des « 50 entreprises qui ont de l'audace » au niveau national :

- La société coopérative **Scity** (Antibes)
- L'association **Môm Sud** (Bouches-du-Rhône)
- L'association **Échanges paysans Hautes-Alpes**

Nouveauté de l'année 2017 : la Chambre régionale décernera pour la première fois, un prix régional doté de 2 000 € et d'un accompagnement spécifique : relations presse, vidéo de promotion, action type « Pro Bono » ...

« Ce prix régional va nous permettre de mettre en valeur une entreprise ESS de notre région qui œuvre sur le territoire. Nous sommes des gens de terrain, de proximité. Cette économie autrement, nous pouvons lui donner un coup de pouce, lorsque son modèle est remarquable. Nous voulons mettre en lumière la force de l'ESS qui tisse des liens avec les habitant.e.s de la région. Les entreprises méritantes sont nombreuses, pas toujours connues, alors ce prix régional permet un coup de projecteur sur leurs actions. Il sera remis le 6 novembre prochain, à l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux de la Chambre régionale, place Félix Baret à Marseille », poursuit le président.

Le dossier de candidature est disponible sur le site national : www.lesprix-ess.org, jusqu'au 3 septembre minuit. La Cress Paca organisera et présidera le jury régional. Ce dernier, proposera trois nominés (un par catégorie) au CNcress et sélectionnera un lauréat régional.

Le Mois de l'ESS, il est temps de s'inscrire aussi !

Les prix de l'ESS sont une des actions du « Mois de l'ESS », un dispositif né en Provence-Alpes-Côte d'Azur il y a 15 ans. Ce rendez-vous annuel est la vitrine de l'économie sociale et solidaire. L'an dernier près de 100 manifestations très diverses avaient rythmé le mois de novembre pour faire découvrir ce mode d'entreprendre à part entière.

Les organisateurs peuvent dès à présent inscrire leur évènement sur le site dédié : www.lemois-ess.org. Ce dernier doit se dérouler entre le 30 octobre et le 30 novembre 2017.

La Chambre régionale coordonne le Mois de l'ESS en Paca et proposera un programme régional sur Internet et sous format papier.

